

 <small>CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE</small>	Profil de poste MASSEUR- KINESITHEPEUTE HDJ MPR 50% / HAD-R 50%	DS-POST-001
Version : X	Date de diffusion : 20/04/2026	Page 1 sur 2

Libellé de la fiche métier de rattachement :

Code métier :

DIRECTION/SITE : Gabriel Montpied (GM) / Louise Michel (LM) et HAD AURA

SERVICE/POLE : Médecine Physique et de réadaptation (MPR) / MOBEX

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : masseur kinésithérapeute

Quotité de travail : 100% avec 50% HDJ MPR et 50% HAD-R

Horaires et jours travaillés : à définir

Responsable(s) hiérarchique(s) : Mme AUROUET Claire – FF Cadre de santé

Mme CHOUVET Angélique – FF Cadre supérieure

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le pôle MOBEX représente les activités des services : Médecine Physique et Réadaptation, Médecine du Sport, Orthopédie, Rhumatologie, Nutrition, Santé au Travail et d'une plate-forme d'évaluation.

Le service de Médecine Physique et Réadaptation comprend :

- Sur le site Louise Michel :
 1. Un hôpital de jour de 25 places : orientation traumatologique, rhumatologique (lombalgique ETP) et neurologique (suite AVC, SEP...)
 2. Une activité de consultation (évaluation, suivi neuro, injection de toxines botuliques)
 3. Une unité d'évaluation à la conduite
 4. Une unité Comète
 5. Une équipe mobile territoriale de rééducation, réadaptation et de réinsertion (EMT3R)
 6. Une HAD-R par voie de convention.
- Sur le site Gabriel Montpied :
 1. Une activité de consultation
 2. Une équipe de rééducateurs kinésithérapeutes, ergothérapeutes.
- Sur le site d'Estaing :
 1. Une équipe de rééducateurs kinésithérapeutes, ergothérapeutes.

DEFINITION DU POSTE

- Le kinésithérapeute intègre l'équipe pluridisciplinaire du service de MPR/ HDJ du site Louise Michel et est mis à disposition de l'HAD-R.
- Les prises en charge sont sous couvert de la prescription médicale et traitent des affections neurologiques et de l'appareil locomoteur.
- Le professionnel met en œuvre des soins et interventions de rééducation et de réadaptation à domicile dans le champ de la masso-kinésithérapie visant à réduire ou compenser les altérations et les limitations d'activité.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Evalue le patient, élabore le diagnostic masso-kinésithérapique, met en place un traitement approprié en concertation avec les autres rééducateurs.
- Peut proposer des séances de rééducation en balnéothérapie.
- Peut proposer des séances collectives dans le cadre de groupes mis en place dans le service (exemple : lombalgiques, AOMI, Parkinson...)

Rédacteur : C. Aurouet ; A Chouvet ; Pr Coudeyre Le : 15/04/2026	Relecture : Le :	Validation Le :	Approbation Le :
---	---------------------	--------------------	---------------------

- Participe aux programmes d'éducation thérapeutique autorisés dans le service.
- Peut être amené à faire des séances de kinésithérapie respiratoire.
- Tient à jour le dossier patient informatisé.
- Code les activités réalisées en concertation avec ses collègues.
- Participe activement aux réunions pluridisciplinaires.
- Participe à l'accueil des nouveaux professionnels et encadre les stagiaires.
- Gère les stocks de matériel de rééducation et l'entretien de celui-ci dans la limite de ses compétences techniques.
- Participe aux projets de service et aux groupes de travail mis en place.
- Pratique une veille professionnelle.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins des services.

COMPETENCES REQUISES

- Dynamisme, autonomie, polyvalence.
- Sens de l'organisation et du travail en équipe pluri disciplinaire
- Capacité d'adaptation
- Avoir le sens de l'écoute
- Faire preuve de respect et de bienveillance

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Programmation des congés en concertation avec ses collègues masseur kinésithérapeutes
- Maîtrise de l'outil informatique

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- DE masseur kinésithérapeute
- Expérience professionnelle en MPR Souhaitée

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- L'équipe de masseurs kinésithérapeutes
- L'équipe médicale et les autres membres de l'équipe pluri disciplinaire des services HDJ et HAD-R
- Le cadre de santé du service
- Le cadre supérieur de santé ainsi que le chef de service